



Avril 2018

Madame, Monsieur,

Objet : Emplacement du site de la propriété/municipalité :

Numéro de rôle :

Clé d'accès :

Code d'accès Web :

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) est chargée de la détermination de la valeur imposable de chaque propriété en Ontario aux fins des taxes municipales et scolaires.

Bien que les évaluations foncières soient mises à jour selon un cycle de quatre ans, la SEFM recueille des renseignements tous les ans pour assurer l'exactitude et l'actualité des données, ainsi que pour examiner et maintenir les données sur les changements aux propriétés et au marché afin de guider la prochaine mise à jour de l'évaluation foncière.

Comment les renseignements demandés sont utilisés pour déterminer les évaluations

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur l'évaluation foncière*, la SEFM vous demande de soumettre les renseignements suivants en ligne au plus tard le **31 mai 2018** :

- Un résumé des statistiques relatives au golf à la date de la demande de la SEFM, y compris le tarif des périodes de pointe, en fonction du nombre de trous, et tout autre tarif facturé pour une partie de golf sur le parcours.
- Une déclaration des revenus et des dépenses et un résumé des dépenses en immobilisation de votre propriété pour l'exercice financier le plus récent.
- Le cas échéant, un résumé des loyers courants à la date de la demande de la SEFM, y compris le nom des locataires et le type d'unité, la surface louable brute pour chaque locataire, les loyers de base, les conditions des baux, les dates de début des baux, les incitations pour les locataires, les allocations pour améliorations fournies aux locataires et les options en matière de loyer progressif.
- Le cas échéant, un résumé de toutes les aires inoccupées et du revenu perdu en raison de l'inoccupation et de la perte pour recouvrement pour votre exercice financier le plus récent.

NOTE: Votre soumission doit inclure des données pour tous les numéros de rôle qui composent votre cours de golf entier.

Les renseignements que vous soumettez sont utilisés pour l'élaboration de valeurs marchandes exactes et équitables pour votre propriété et d'autres propriétés comparables.

Veuillez vous assurer que vos données sont soumises de façon exacte et à temps. La SEFM n'accordera aucune prolongation et ne fournira pas de réponse officielle à une demande de prolongation. L'article 13 de la Loi indique les sanctions en cas de non-conformité et de divulgation de faux renseignements. De plus, si vous ne fournissez pas l'information demandée et vous faites appel de la valeur imposable auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière, le fardeau de la preuve passe de la SEFM à vous.

Comment soumettre vos renseignements

La SEFM a mis en place le portail de Déclaration des revenus et dépenses de propriété pour faciliter la collecte de renseignements pour les propriétés commerciales, industrielles, à logements multiples et du secteur de l'accueil. Par conséquent, la Société n'envoie plus de formulaires papier avec les lettres de demande d'information. Veuillez soumettre vos renseignements en ligne en ouvrant une session sur aboutmyproperty.ca et en suivant ces étapes simples :

1. Connectez-vous à l'aide de votre nom d'utilisateur et votre mot de passe AboutMyProperty™.
2. Si vous utilisez AboutMyProperty pour la première fois, vous devrez d'abord vous inscrire avec votre numéro de rôle et votre clé d'accès, que vous trouverez à la première page de cette lettre.
3. À la page suivante, sélectionnez « Continuer avec la Déclaration des revenus et des dépenses de propriété ».
4. Saisissez votre numéro de rôle et votre code d'accès Web qui se trouve à la première page de cette lettre.
5. Cliquez sur « Ouverture ».
6. Remplissez et soumettez le formulaire des revenus et des dépenses de la propriété ainsi que les formulaires de données sur les loyers demandés. Vous pouvez également imprimer une version préliminaire à des fins de vérification avant la soumission.

Pour vous aider à soumettre ces renseignements sur aboutmyproperty.ca, une liste de termes et de définitions, ainsi qu'un Guide de l'utilisateur sont accessibles sur le portail et sur la page « Produits et services » de mpac.ca.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous rendre à mpac.ca ou prendre contact avec nous :

Appelez sans frais au 1 866 296-6722
ATS 1 877 889-6722
Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h
C. P. 9808, Toronto (Ontario) M1S 5T9

Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux répondre à vos besoins.

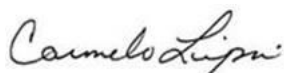
Obligation de la SEFM de protéger vos renseignements

La SEFM s'engage à protéger vos renseignements. En vertu des dispositions de l'article 53 de la *Loi sur l'évaluation foncière* et de la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, il nous est interdit de divulguer vos renseignements personnels, vos renseignements exclusifs et les renseignements sur les revenus et les dépenses. Cette lettre contient une clé d'accès et un code d'accès Web pour vous permettre d'accéder à vos renseignements personnels et à l'information relative à votre propriété sur le site AboutMyProperty. Veuillez conserver ou éliminer de façon sécuritaire cette lettre afin de vous assurer de protéger vos renseignements, et prenez contact avec la SEFM si vous pensez que votre accès a été compromis.

Si vous avez des questions au sujet de la présente demande ou du processus de soumission de renseignements, veuillez prendre contact avec la SEFM ou vous rendre à l'adresse mpac.ca.

Votre coopération et votre aide sont appréciées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Carmelo Lipsi, M.I.M.A.
Vice-président et chef de l'exploitation